Image not found or type unknown

Changement de propriétaire du bien dont les revenus on été saisis

Par **OLFA60**, le **21/08/2021** à **12:58**

Bonjour,

Les revenus fonciers d'un associé d'une SCI familiale dont je suis le gérant ont été saisis par un créancier A suite à une saisie attribution à exécutions successives.

Un créancier B a part la suite mis en oeuvre une saisie attribution sur les parts sociales du même débiteur.

J'ai deux questions :

1. Les articles 1861 et suivants du code cilvil ainsi que la clause d'agréement figurant dans les statuts sont-ils opposables au créancier B ?

2. En supposant que l'agrément n'est pas opposable et que le créancier B devient le nouveau propriétaires des parts du débiteur, à qui dois-je désormais verser les revenus fonciers correspondant à ces parts : au créancier A ou au créancier B ?

Merci d'avance pour votre réponse

Olfa1960

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés